

Le club demande, en outre, le bénéfice de la qualification corporative pour les personnes suivantes : (conjoints, descendants mineurs, retraités, concubins) et joint à cet effet les justificatifs.

I. REGLEMENTS ADMINISTRATIFS - Articles 35,2 ; 35,4 ; 35,3 et 35,5

Qualité : Conjoint = CJ
 Retraité = R
 Concubin = CC
 Descendant = D (- de 25 ans au 1er Juillet de la saison en cours)
 Membre Extérieur : M.E

Numéro Licence	Club civil		NOM - Prénom	Qualité	Points	Catégorie			Sexe	Date de naissance
	Nom	Numéro				V	S	D		

II. REGLEMENTS ADMINISTRATIFS - Article 35,7 - Extérieur : E

Numéro Licence	Club civil		NOM - Prénom	Qualité	Cl.	Catégorie			Sexe	Date de naissance
	Nom	Numéro				V	S	D		
				E						

Classement 1ère année en tant qu'extérieur :

Nom, Adresse Entreprise :

Salarié : OUI - NON

Demandeur d'Emploi : OUI - NON

Retraité : OUI - NON

Signature du responsable du club

Fait à _____, le _____

Nom et Prénom :